

Développement durable. Quid de l'après Juragenda21 ?

Le Canton du Jura a souhaité, dès 1999, s'engager sur la voie du développement durable. L'unité de développement durable (UDD) avait pour mission de concrétiser cet engagement. Une étape importante est l'inscription du développement durable dans la Constitution jurassienne le 28 novembre 2010.

Les actions développées sur le plan cantonal jusqu'en 2013 l'ont été dans le cadre de Juragenda21, avec comme fil rouge la promotion de la santé et de la qualité de vie.

Depuis 2014 et le départ de la « Déléguée à Juragenda21 », il semblerait que de nouvelles réflexions soient en cours pour instaurer un lien plus fort entre la politique du développement durable et les politiques publiques menées par le Service du développement territorial (SDT), avec un accent sur les processus participatifs.

Toutefois, dans le contexte actuel d'économies, de remise en cause de prestations et de réorganisation de certains services de l'Etat, le risque est grand que cette importante obligation constitutionnelle ne se concrétise plus avec la même volonté que celle exprimée lors de la votation populaire.

Par conséquent, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

1. Depuis 2010 et l'inscription dans la Constitution jurassienne, quel bilan le Gouvernement tire-t-il des actions développées au titre du développement durable ?
2. Le dernier «Cadre de référence cantonal de développement durable» a été adopté par le Gouvernement en 2006. A l'avenir, quel cadre de référence guidera l'action des autorités et de l'administration cantonale sur la voie de la durabilité ?
3. Plus particulièrement, qu'en est-il de l'après-Juragenda21 et du poste de délégué-e au développement durable ? Le Gouvernement a-t-il fixé de nouveaux objectifs, élaboré un nouveau catalogue de mesures/actions pour les atteindre, et selon quel calendrier ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 25 février 2015.

[Signatures]

Pour le groupe socialiste
Raphael Ciocchi

[Signature]
F. Neal

[Signature]
N. Banquani

[Signature]
J. Daill

[Signature]
J. Boicour